

## LES CLOCHES DE L' EGLISE DES AUTHIEUX-RATIEVILLE

"Aux Authieux-sur-Clère le 7 fructidor l'an 2<sup>e</sup> (24 août 1794) de la République Française une indivisible et impérissable.

L'agent national de la Commune des Authieux sur Clère au Citoyen agent national du district de Rouen.

Citoyen.

En conséquence de l'arrêté du Comité de Salut public du 26 messidor (14 juillet) qui porte article 3 que les communes qui ont de grosses cloches les remettons au Chef Lieu de district pour y substituer des cloches moins fortes, il en reste une dans notre Commune qui peut peser 140 ou 150 livres au plus et qui est à peine suffisante pour l'étendue de notre dite commune.

Salut et Fraternité. Leclerc agent n<sup>al</sup>

(Bibliothèque de Rouen. Archives période révolutionnaire. P-3 6. Enlèvements des cloches des églises de campagne en 1794)

L'église possédait en effet deux cloches à la Révolution, dont une de 115 livres lui fut enlevée. (Abbé Adal. Maurice. La Croix de la Seine-Inférieure. 30 mars 1947)

L'église de Ratiéville possédait lors de son inventaire du 27 janvier 1807 une cloche pesant à peu près 122 kilogrammes avec une mauvaise corde. (ADSM 7 V 159)

A la Révolution, elle en possédait deux dont une d'un poids de 270 livres lui fut enlevée. (Abbé Ad. Maurice)

La Fabrique de Clères en 1809, touche 1148 L pour la vente des cloches du Tot et de Ratiéville et 103 L 8 s pour ..... ; et vieux cuivres, malgré les protestations.

**Authieux-Ratiéville.** « **Bénédition d'une cloche** – Le dimanche 11 mai 1902, aux Authieux-Ratiéville, une double cérémonie avait attiré un concours extraordinaire de fidèles dans la charmante église de cette commune. Le matin, en effet, avait lieu la bénédiction du superbe tableau du maître-autel, restauré, grâce à une généreuse souscription, et, le soir, la bénédiction d'une cloche, donnée par M. Victor Quesnel, de Rouen. Dans le chœur, avaient pris place, près de la cloche, admirablement disposée, les parrain et marraine : M. Orange, ancien notaire, et M<sup>me</sup> Victor Quesnel. Après le chant des Vêpres, M. l'abbé Maupas, curé de Flamanville, a parlé du rôle de la cloche dans l'église et aux époques solennelles de la vie chrétienne. C'est avec une religieuse attention que l'on a écouté ce discours, tout de circonstance et empreint d'une saisissante éloquence. M. l'abbé Verchin, curé-doyen de Clères, délégué par Mgr l'archevêque, et entouré d'un nombreux clergé, a procédé à la bénédiction de la cloche nommé : **Juliette-Elise-Berthe**. La cérémonie terminée, la cloche résonne harmonieusement tour à tour, sous la main de l'officiant, du parrain et de la marraine ; puis dans les rangs pressés de la foule, circulent gracieusement des corbeilles chargées de jolis sachets de dragées. Mais une nouvelle cloche est toujours l'heureuse occasion de divers dons pour l'église, aussi chacun a-t-il pu admirer les riches ornements offerts par le parrain et la marraine, et par M et M<sup>me</sup> Jules Quesnel. Les objets du culte ont été remplacés ou restaurés pour cette solennité, en sorte que l'église des Authieux se trouve maintenant pourvue pour ce qui est nécessaire pour célébrer dignement les Offices. La quête faite, le matin, par M. Leseigneur et M<sup>me</sup> Théophile Démarest, et, le soir, par M<sup>me</sup> Edmond Savoye accompagnée par M. Victor Quesnel, a été très fructueuse, et va permettre avec le reliquat de la souscription, de remplacer bientôt les fenêtres du chœur de la chapelle de la Ste Vierge par d'autres fenêtres de meilleur goût, et plus en rapport avec le style de l'église ».

(La Bulletin Religieux de l'archidiocèse de Rouen. N° 32. Samedi 24 mai 1902)

## LE CALVAIRE DES AUTHIEUX-RATIEVILLE



*Le calvaire en 1985*

Sur la route de Clères, entre Ratiéville et les Authieux, il existe un calvaire qui a été érigé le 25 juillet 1852, à la suite de la mort subite de Mr Jacques Carpentier, président de la Société d'Emulation Chrétienne, qui fut foudroyé par une attaque d'apoplexie, à l'endroit même où s'élève le calvaire qui a été donné pour perpétuer le souvenir de ce triste accident. Le terrain où s'élève ce calvaire ayant été cédé gratuitement par Mr Eugène Quesnel des Authieux-Ratiéville. Mr Frédéric Carpentier, fils de Mr Jacques Carpentier et Mr Tissier, gendre du défunt donnèrent ce calvaire en 1852 en exécution d'un vœu de leur père et beau père. Mr l'abbé Motte, curé de St Gervais vint prêcher et bénir le Christ qui fut apporté sur les épaules, en procession depuis le Bosc-le-Hard. Les processions de Clères et du Bosc-le-Hard se joignirent à celle de Claville-Motteville. Mr Carpentier fils était accompagné de douze musiciens pour assister à cette cérémonie. Le donateur et ses musiciens formaient la musique de l'Emulation Chrétienne (Témoignage de Mr Dumont, tailleur d'habits aux Authieux et témoin oculaire).

Ce calvaire porte sur son socle, l'inscription suivante :

Elevé le 25 juillet 1852  
par la piété filiale  
pour accomplir le vœu  
de Jacques Carpentier  
décédé le 27 septembre 1816\*

Ce calvaire fut restauré en 1867, sous l'impulsion de Mr l'abbé Cerveau curé de Claville-Motteville et desservant des Authieux-Ratiéville. Le Christ restauré fut replacé sur la croix le 8 septembre 1867 lors d'une cérémonie dont on a conservé le témoignage : « La peinture de ce calvaire et surtout la dorure du Christ se trouvant usées par le temps, laissaient ce monument de foi dans un état peu digne de la Religion. Mr l'abbé Cerveau chargé du desservice des Authieux-Ratiéville en qualité de curé de Claville-Motteville voyait avec peine cet état de chose, et depuis longtemps déjà nourrissait le projet de le faire restaurer lorsque, en 1867, le mardi de Pâques, il annonçât aux habitants la résolution qu'il avait prise et fit appel à la générosité de ceux qui étaient présents à la messe. Ce projet fut si bien accueilli que ce jour-là même, quoique l'on ne fût pas averti d'avance, la quête faite dans ce but fut assez fructueuse. Persuadé qu'une seconde quête suffirait pour le paiement de ce travail, Mr le curé donna ses ordres. Le travail fut exécuté et, le 8 septembre de la même année fut choisi pour replacer solennellement le christ à la croix. Tous les habitants de cette commune et beaucoup de monde des paroisses voisines se rendirent à cette cérémonie. Le Christ fut placé dans le chœur sur une magnifique civière blanche ornée de fleurs. Plusieurs prêtres voisins s'étaient rendus à l'église ; un chœur assez nombreux s'était organisé. Les demoiselles avaient revêtu leurs robes blanches ; les jeunes gens invités par Mr le curé pour porter la civière avaient leurs habits de fête. Le conseil municipal invité à tenir les cordons était réuni. La procession s'ébranle, croix et bannière en tête, pendant que les chantes font entendre les hymnes de l'église et que la cloche fait retentir ses joyeuses volées. Arrivé au calvaire et le Christ replacé à la croix, tout le monde rangé autour du signe salutaire de notre rédemption, garde un profond silence pour écouter la parole aimée de Mr l'abbé Baudet curé de Clères. L'allocution terminée, tous se remettent en marche vers l'église et la cérémonie se termine par un salut solennel. La quête a été assez abondante pour payer le travail ». (Abbé Jules Cellier. Annales de la paroisse. 1872. Notice manuscrite sur Claville-Motteville et Gouville)

\* « L'an mil huit cent seize le vendredi vingt sept de septembre trois heure après midi de par moi Pierre Leblond maire faisant la fonction d'officier public de l'état civil en la commune des Authieux sur Clères, est comparu Pierre Carpentier âgé de cinquante quatre ans Bas destamier frère du défunt, et Jean Ildeverd Leblond âgé de vingt sept ans cultivateur et voisin du défunt si après et tous deux demeurant en la ditte Commune des Authieux sur Clères ; lesquels m'ont déclaré que Jacques Carpentier âgé de soixante six ans né aux Authieux\*\* est décédé d'aujourd'hui en sa maison heure de midi, après m'être assuré du décès de Jacques Carpentier en me transportant auprès de sa personne, j'ai rédigé le présent acte que les témoins ont signé double après moi après lecture faite. Pierre Carpentier. Leblond Ildeverd. Leblond maire ». (ADSM. Registre d'état civil des Authieux sur Clères)

\*\* « Le 7 juillet 1750 a été baptisé Jacques né de ce jour du légitime mariage de Louis Carpentier et Marie Cordier ses père et mère .... ». (ADSM. Registre de la paroisse des Authieux sur Clères)